

Les Grands Prix 2006 des micro-entreprises : Un concours qui favorise la réussite des petites entreprises

Cette année encore, avec les Grands Prix Médicis et Sony des micro-entreprises, le Salon des micro-entreprises récompense le dynamisme et les idées de développement de deux chefs d'entreprises. Les deux lauréats reçoivent chacun une dotation de 7500 € pour financer un projet de développement dans leur entreprise.

Les dossiers de candidature, disponibles sur le site www.salonmicroentreprises.com, sont à renvoyer avant le 12 septembre 2006.

Les Grands Prix Médicis et Sony ...

Toujours soucieux d'aider les dirigeants de petites entreprises, le Salon des micro-entreprises a mis en place, pour la 7^{ème} année consécutive les Grands Prix. L'objectif est de récompenser les dirigeants d'entreprises établies de moins de 20 salariés qui répondent le mieux à la question :
« **Que feriez-vous avec 7 500 euros pour développer votre activité ?** ».

Les candidats, en plus de la dotation, bénéficient d'une forte visibilité. Ils participent à la remise des Grands Prix **en présence du Ministre des PME PMI**, du Commerce et de l'Artisanat et peuvent utiliser le **logo "Lauréat 2006 des Grands Prix des micro-entreprises"** dans toute leur communication. Ils sont également interviewés dans Parcours, la newsletter électronique du salon envoyée à l'ensemble des visiteurs.

>> Comment participer ?

Les Grands Prix des micro-entreprises sont ouverts à toutes les petites entreprises déjà établies (un extrait K-bis ou leur inscription au Registre des Métiers leur est demandé). Les candidats sont invités à télécharger dès maintenant leur dossier de participation sur le site Internet www.salonmicroentreprises.com et à le retourner par courrier avant **le 12 septembre 2006**. Ils doivent notamment décrire leur projet d'investissement et son intérêt pour le développement de leur entreprise.

>> Quel mode de sélection ?

En partenariat avec l'**EDC - Ecole des Dirigeants et Créateurs d'entreprise** – les dossiers sont analysés par les élèves de la Spécialité Entrepreneuriat et leurs enseignants puis soumis à un jury final composé de :

- **Geneviève Lethu**, marraine des Grands Prix 2006 et fondatrice de la société éponyme
- Les deux parrains des Grands Prix : Médicis et Sony
- Les organisateurs du salon

A l'issue des premières délibérations du jury, 6 dossiers sont retenus. Les candidats sont alors invités à présenter leur projet pendant 45 mn le 3 octobre à Paris (les frais de transport sont pris en charge par le Salon des micro-entreprises).

La remise des Grands Prix a ensuite lieu au salon en présence de Monsieur Renaud Dutreil, Ministre des PME-PMI, du Commerce et de l'Artisanat.

Paroles de Lauréats



"Recevoir le Grand Prix Médicis des micro-entreprises a eu un impact essentiel sur notre entreprise ! Outre l'apport financier, CAPVIE a gagné en notoriété grâce aux médias qui ont relayé l'événement. Au niveau local, notre clientèle s'est développée et nous avons pu créer de nouveaux postes. Et le plan national n'est pas en reste, avec la création de 7 franchises Capvie France depuis octobre 2005»

Catherine Paris, fondatrice de CAPVIE, lauréat 2005 des Grand Prix des micro-entreprises.



« L'apport du Grand Prix des micro-entreprises est indéniable ! Grâce à lui, nous avons été mis en avant dans les médias, avec une couverture nationale et régionale. Surtout, cette reconnaissance nationale et la présence du Ministre des PME lors de la remise du prix nous crédibilise et nous rend fiables face à nos interlocuteurs. Notre énergie d'entreprendre et de réussir en est décuplée. »

Jean-Noël Potin, co-fondateur de EX INDUSTRIES, lauréat 2005 des Grand Prix des micro-entreprises.

A propos des parrains des Grands Prix

Médecis est la première mutuelle spécialisée dans la retraite complémentaire des indépendants. Avec 25 ans d'expérience dans la retraite et un Conseil d'administration exclusivement composé d'indépendants, Médecis offre les solutions les plus performantes du marché de l'épargne retraite. Consciente de l'importance des petites entreprises, Médecis, depuis maintenant trois ans, est l'un des partenaires du Grand Prix des micro-entreprises pour accompagner et soutenir ces projets audacieux et courageux.

Sony Il y aura bientôt 60 ans, à la suite d'une rencontre entre des hommes passionnés de création, d'innovation, de technologies et d'entreprise, Sony voyait le jour. Ce sont ces valeurs fondatrices que Sony souhaite défendre en parrainant le Grand Prix des micro-entreprises 2006.

A propos du Salon des micro-entreprises

Le Salon des micro-entreprises est le seul événement national entièrement dédié aux petites entreprises et aux indépendants. La prochaine édition aura lieu du 10 au 12 octobre 2006 au Palais des Congrès à Paris. Le salon est organisé par Planète micro-entreprises. L'entreprise a été créée en 1999 par quatre associés : Alain Bosetti - Président, Serge Eberhardt - Directeur Général, Marie-Pierre Doré et Mark Lahore - Directeurs Associés.

Alain Bosetti et Mark Lahore dirigent en outre la première agence en marketing et communication spécialiste du marché des petites entreprises, Soho Agency, créée en 1996 (www.sohoagency.com). Depuis la création de Planète micro-entreprises, les quatre fondateurs multiplient les initiatives innovantes autour du Salon des micro-entreprises : les Grands Prix, les Speed Business Meetings®, les Universités de l'Entrepreneuriat, le site Internet Place des réseaux, le 1er Congrès des réseaux, les Bonnes Affaires du salon, la Journée des entreprises de plus de 5 ans...

Speed Business Meeting est une marque déposée de Planète micro-entreprises.

Contacts presse

Agence **gopublic**

Charlotte Tetau – ctetau@gopublic.fr - 01 40 20 16 69